

LES ENGINES COSMIQUES ET LA DEFENSE

Le monde entier reste frappé d'admiration devant la performance scientifique réalisée par les Russes avec le "Lunik-III", dont nous ne connaissons encore que bien partiellement les enseignements qui seront tirés de cet exploit.

Toucher la lune de plein fouet, cible mouvante visée d'une plateforme mouvante elle-même, est déjà un exploit qui, s'il est couramment accompli par nos artilleurs de la marine, prend une autre signification ici en raison des distances qu'avait eu à parcourir le "Lunik-II".

Cette tâche avait été menée à bien grâce à un système de téléguidage qui a fonctionné avec une perfection étonnante.

La répétition de cet exploit avec le lancement du "Lunik-III" ne pose pas. que des problèmes scientifiques. Plus exactement parce qu'elle nous entraîne sur la voie de solutions à des problèmes scientifiques restés irrésolus jusqu'à ce jour, elle pose pour nous des problèmes d'ordre militaire que nous pouvons dès maintenant entrevoir, sinon résoudre déjà.

Après l'envoi à des distances toujours croissantes et considérables de bombes atomiques par avions, des missiles, des fusées et des engins cosmiques, le réflexe naturel est de considérer ces engins sous l'angle de la puissance, de la précision, du rendement, autrement dit, pour nous militaires, sous l'angle du pouvoir destructeur, de l'obéissance à la volonté de l'homme, de la recherche du renseignement.

La puissance de destruction n'est pas au premier plan des préoccupations des chercheurs. Les engins dont on dispose actuellement dans les deux camps sont largement suffisants pour accomplir - et même bien au-delà - l'oeuvre de destruction recherchée.

Personne d'ailleurs, devant les deux dernières expériences soviétiques, n'oserait dire qu'elles n'ont d'autre but que l'avancement de la connaissance pure.

Reste par contre la nature de l'agent propulseur, qui révèle une puissance insoupçonnée et sur lequel il nous faudra bien revenir.

Le téléguidage affirme la maîtrise de l'homme sur la matière soumise à des influences naturelles souvent imprévisibles. Atteindre la lune à l'endroit voulu - une erreur de 800 kilomètres ! - et à l'heure fixée est une performance qui permet d'affirmer comme atteinte aussi la télécommande des projectiles de toute nature, terrestres comme cosmiques.

L'arrosage d'une zone plus ou moins étendue en vue d'atteindre un objectif de petite ou moyenne dimension fait place au tir précis que permet précisément le téléguidage. Il est plus propre, plus économique et plus sûr, plus impressionnant aussi, de tuer son adversaire par une balle au coeur que d'essayer de l'écraser sous une pluie d'obus de gros calibre. Nous en avons maintes fois fait l'expérience à Verdun et autres lieux.

L'écart de "Lunik-III" de la trajectoire prévue et sa promenade allongée dans l'espace n'est pas pour contredire nos affirmations. Dans l'expérience tentée, le passage au plus près de la lune s'est fait à excellente distance et nous pouvons espérer recevoir bientôt l'image des photos sur ruban magnétique prises à ce passage.

Et nous arrivons ainsi au troisième facteur intéressant: le renseignement par la photographie.

La commande à distance de l'obturateur permet d'espérer pour un proche avenir le lancement dans notre ciel de stations relais, en constant état d'alerte, obéissant au choc d'une onde lancée d'un poste terrestre. Il n'est pas vain d'imaginer la portée de cette surveillance constante du territoire adverse et l'économie de vies humaines qu'entraînera la suppression des missions lointaines par avions de reconnaissance stratégique, dont le rayon d'action restait malgré tout nettement insuffisant.

Les découvertes que les hommes sont appelées à faire sur la voie nouvellement ouverte ne serviront certes pas que le bien-être de l'humanité. Elles n'ont cependant pas de prédestination, et si nous avons examiné ici - trop brièvement sans doute - quelques-unes de leurs applications possibles, et probables, dans l'art de la guerre, nous souhaitons que ce ne soit que pour prévenir les hommes de leur redoutable puissance et de les en détourner.

13 octobre 1959

R. B.